

Mélanie Bost
Université de Louvain

*Un corps sous tension : rôles complexes et attitudes controversées
des magistrats belges lors de la première occupation allemande (1914-1918)*

Ma recherche doctorale est consacrée à l'histoire de la justice belge pendant la Grande Guerre et, plus particulièrement, au vécu des magistrats dans le contexte de l'occupation allemande de la majeure partie du pays. Ce chapitre, pourtant singulier, de l'histoire judiciaire belge est peu connu. La mémoire collective a surtout retenu l'épisode de la grève de la magistrature, exemple éclatant de mobilisation judiciaire qui, du mois de février 1918 à l'Armistice, paralysa l'activité judiciaire et provoqua l'installation par l'occupant de tribunaux et parquets allemands. La cohabitation des pouvoirs occupant et occupé dans le domaine judiciaire, durant les trois années qui précèdent, reste largement méconnue.

Compte tenu du dénuement de l'historiographie, les perspectives de recherche sur la justice « civile »¹ belge pendant la Première Guerre mondiale sont multiples : fonctionnement de l'appareil judiciaire en temps de guerre, questions et problèmes posés à l'exercice de la justice nationale par le régime d'occupation, solutions imaginées pour les surmonter et éventuels blocages, interprétation par les cours et tribunaux des actes émanant de l'occupant, application du droit international, coopération des magistrats au régime d'occupation, déconstruction des représentations forgées par la littérature patriotique (par ex. la vision mythifiée de la grève), criminalité et justice de guerre, etc.

Partant du postulat du rôle crucial de ces professionnels du droit dans l'exercice de la justice, j'ai choisi pour fil rouge l'attitude des magistrats belges face à l'occupant allemand. Mon propos consiste à examiner, à l'aide d'un panel de sources diversifié, les réactions des magistrats, du siège et du parquet, aux problèmes inédits rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions et les déterminants de ces réactions. Ce recentrage génère d'intéressantes questions de recherche : que nous apprend l'expérience de l'occupation sur le corps des magistrats en termes de comportements, d'habitus, de relations entre ses composantes ? Comment le corps lui-même perçoit-il ses missions et le pouvoir dont il est investi ? Subsidiairement, comment les autres pouvoirs le perçoivent-ils ? Quelles sont les attentes formulées à son encontre ? Quel rôle ce corps joue-t-il durant cette période d'occupation ? Quel impact ce contexte politique inédit a-t-il eu sur ses prérogatives ? La réponse à ces interrogations nourrit une réflexion sur la magistrature belge comme corps au début du XX^{ème} siècle et sur sa place dans la société, comme pouvoir.

La thèse s'attache à montrer combien le rôle de la magistrature en zone occupée fut essentiel pour l'ensemble de la société civile occupée, au-delà de la gestion de situations individuelles, mais aussi combien les missions parfois antagonistes qui lui furent confiées exercèrent une influence délétère sur la cohésion du corps.

¹ Par opposition à justice militaire.

Mélanie Bost

Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES,
Bruxelles)

Pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) « Justice et Société – histoire sociopolitique de
la justice en Belgique (1795-2005)»